



CP dédoublés : Blanquer annonce des postes «supplémentaires» déjà alloués



La mise en œuvre de la réforme «100% de réussite au CP», aussi appelée «CP à 12», n'en finit pas d'inquiéter les enseignants. Sur le principe, il s'agit, comme l'avait prévu Emmanuel Macron dans son programme, de dédoubler les effectifs des classes de CP situées en REP+ (les zones constituant le réseau d'éducation prioritaire), puis, à la rentrée 2018, en CE1 et aussi en REP «simple», afin que les élèves ne soient que 12 par classe. L'idée, c'est de leur donner plus de moyens, plus d'attention, pour notamment bien maîtriser la lecture à l'issue du cours préparatoire.

Une mesure critiquée sur le fond par plusieurs professeurs des écoles, notamment en Seine-Saint-Denis, où une grève a eu lieu vendredi dernier contre l'application de cette mesure, mais qui préoccupe surtout pour sa forme. En Haute-Garonne (par exemple à Toulouse), dans le Rhône, le Var, le Vaucluse, en Seine-et-Marne ou en Seine-Saint-Denis, notamment, les enseignants s'inquiètent que cette réforme ne signe la fin du dispositif «Plus de maîtres que de classes» (PDMQDC), mis en place en 2013 par le précédent gouvernement et qui consiste à envoyer dans chaque école de REP+ un professeur des écoles surnuméraire, qui peut prendre des élèves par petits groupes pour travailler des points spécifiques. S'il n'a pas encore été officiellement évalué, il a plutôt bonne presse parmi les enseignants. Or, pour trouver suffisamment de professeurs pour dédoubler les classes de CP, plusieurs académies vont devoir se servir dans les effectifs d'enseignants surnuméraires et de remplaçants.

«Moments décisifs»

En annonçant que les «CP à 12» seraient mis en place dès la rentrée 2017, le ministre de l'Éducation nationale a cru bon de préciser qu'ils n'entraîneraient pas la fin du «PDMQDC», lequel serait évalué en même temps que la nouvelle réforme. Sur les 4 000 postes créés à la rentrée, Blanquer a expliqué lundi à la Voix du Nord qu'ils «en consacreront 2 500 en dédoublement des CP. Il ne faut pas considérer qu'on déshabille Pierre pour habiller Paul. Nous sommes capables de concentrer nos efforts sur ces moments décisifs».

Or, ont remarqué les Echos dans leur édition de ce mardi, le compte n'y est pas. Car ces créations de postes ont en fait été décidées au début de l'année par le précédent gouvernement et leur allocation a déjà été tranchée : 2 500 ont déjà été attribués, rapporte la journaliste Marie-Christine Corbier, et 1 500 ont été laissés vacants afin de pouvoir être affectés à des remplacements ou à

des évolutions démographiques. Si l'Etat pourra donc se servir dans les 1 500 postes, il lui en manquera encore un millier pour atteindre les 2 500 annoncés...

Au ministère, on se borne à expliquer : «Il y a bien création de 4 311 postes supplémentaires à la rentrée, en loi de finances pour le premier degré. 2 500 classes supplémentaires sont ouvertes pour permettre le dédoublement en CP REP+. Les postes nécessaires sont donc bien financés.» Ces postes «supplémentaires» s'additionnent-ils aux 4 000 déjà prévus par le gouvernement socialiste ? Non, admet-on à demi-mot : «L'objectif de maintien du potentiel de remplacement et de prise en compte de la démographie appelle à réorienter une partie des postes PDMQDC déjà implantés pour les centrer sur le niveau CP et ainsi assurer la mise en œuvre du dédoublement.» En clair : les CP à 12 impliqueront bien la réduction du dispositif «PDMQDC». On voudrait affaiblir un dispositif juste avant de l'évaluer qu'on ne s'y prendrait pas mieux.
Kim Hullot-Guiot